A l'attention des ONG qui nous sollicitent régulièrement

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Le salaire versé à votre direction**

Dans un très bon article paru dans le dernier numéro du magazine *BON A SAVOIR*, j'ai découvert avec stupéfaction le montant du salaire de la personne qui dirige votre organisation. Ce salaire est financé par les dons que vous recevez, versés parfois par des personnes de condition modeste. Une telle rémunération me donne l'impression que votre activité est devenue un business. Elle perd alors une grande partie de son sens.

On justifie habituellement de telles rémunérations avec des arguments superficiels reproduisant sans réflexion critique l'idéologie dominante selon laquelle les responsabilités et l'efficacité justifient de gros salaires. Pourtant l'économie fourmille d'exemples où des dirigeants avec des salaires mirobolants ont coulé leur entreprise (Swissair, Crédit Suisse etc.). Une activité efficace peut être obtenue par des personnes qui ont d'autres motivations que l'argent (et le prestige). Pour ma part, j'estime qu'un salaire annuel de 140'000 francs par année - déjà très confortable ! - devrait être un maximum, à ne dépasser en aucun cas.

Une réflexion sur vos valeurs fondamentales me semble urgente. En attendant, j'ai décidé de cesser de vous verser de l'argent. Je destinerai mes dons à des organisations à la fois très efficaces et attentives à l'importance de l'éthique dans l'engagement humanitaire ou écologique. J'en connais plusieurs.

Avec mes meilleures salutations,